

**EDITORIAL**

La **lettre de la régulation** est désormais réalisée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**, créée au mois de mai 1994. Toujours rédigée sous la direction de R.Boyer et Y.Saillard, elle est composée et imprimée à Grenoble à partir du présent numéro. Bien que la création d'une association dotée d'un conseil d'administration laisse envisager un fonctionnement plus collectif de cette publication, nous renouvelons notre souhait que chacun des destinataires de la **lettre de la régulation** contribue à sa conception et nous fasse profiter de ses suggestions. Ces quelques changements d'organisation expliquent le retard pris à la sortie de ce numéro (octobre au lieu de septembre). La **lettre de la régulation** reprendra son rythme normal de parution dès le prochain numéro, à la mi-décembre.

**La rédaction de la lettre de la régulation**

**POINT THEORIQUE**

**LA REGULATION COMME THEORIE DES INSTITUTIONS ECONOMIQUES : PERSPECTIVES DE RECHERCHE**

**Marie-Claire VILLEVAL, CNRS, ECT**

*Le 9 septembre, à Toulouse, se sont déroulées les "Premières Rencontres Annuelles de la Régulation". Organisées par le LEREP, ces journées ont donné lieu à deux débats qui reprenaient des questions soulevées à l'occasion de la préparation de l'ouvrage collectif "La théorie de la régulation; Etat des savoirs": l'un, animé par A. Mollard et B. Pecqueur, sur les niveaux de régulation sectoriel - local - global; l'autre, animé par B. Maris et M.-C. Villeval, sur l'approche des institutions par la théorie de la régulation. C'est la substance de cette dernière intervention que nous publions ici.*

Cette note opère une lecture transversale des contributions qui constituent la dernière partie de l'ouvrage "La théorie de la régulation : Etat des savoirs" édité par R. Boyer et Y. Saillard. Ces contributions, citées par la suite sous la forme (§-§; nom de l'auteur), dressent des perspectives et voies de recherche pour la Théorie de la Régulation (TR) en tant que théorie des institutions. A travers elles, un double mouvement est discernable:

- un approfondissement par retour aux fondements, en particulier ceux des formes et de la dynamique institutionnelles;
- un élargissement par confrontation avec d'autres approches théoriques des institutions et/ou de la dynamique du capitalisme : l'école radicale américaine et en particulier la Social Structure of Accumulation (SSA) dans la contribution d'A. Coban, les théories évolutionnistes (TE) dans le texte de B. Coriat et G. Dosi, l'économie des conventions (EC) dans l'article d'O. Favereau, l'ancien et le nouvel institutionnalisme américain dans ma contribution,

- le tout convergeant vers l'affirmation d'une théorie originale des institutions dans la contribution conclusive de R. Boyer.

Après un rappel à la fois des apports de la TR à l'analyse des institutions et des questions encore en suspens, la deuxième partie de cette note est consacrée à la confrontation avec les autres approches évoquées, telles qu'elles sont suggérées en partie par les auteurs eux-mêmes : parallélismes et spécificités de la TR, puis intérêt et limites de chacune de ces confrontations.

**1- UNE VOLONTE DE CREER UNE THEORIE DES INSTITUTIONS ECONOMIQUES MAIS ENCORE DE NOMBREUSES QUESTIONS**

- **Les principes de base** sont les suivants (Boyer, 1994) :

- \* la viabilité des institutions économiques est permise par la variété et la multiplicité de leurs supports;
- \* la cohérence sociale d'une institution n'est pas donnée d'emblée mais s'obtient par apprentissage;
- \* une institution n'est viable que si elle est cohérente avec l'architecture institutionnelle d'ensemble de la société; il n'y a pas de "vie autonome" des institutions économiques;
- \* la hiérarchie des formes institutionnelles n'est ni permanente ni universelle
- \* la globalisation n'entraîne pas de convergence spatiale et temporelle des architectures institutionnelles
- \* l'"optimalité institutionnelle" -si tant est qu'elle existe- n'est pas une garantie de stabilité.

- **Des questions fondamentales demeurent toutefois:**

\* **Ces interrogations portent d'abord sur la genèse des institutions**

Ces institutions économiques sont définies comme des construits sociaux offrant une médiation dans les relations entre acteurs organisés. Leur origine est inintentionnelle; elle renvoie aux conflits et au processus de production de compromis entre groupes sociaux organisés.

Mais quel est le statut théorique accordé aujourd'hui à ces conflits, compte tenu notamment de l'éloignement de la TR des années quatre-vingt dix des référents issus de la théorie marxiste ? Quel est par ailleurs le statut accordé aux processus cognitifs dans la genèse des institutions et des formes institutionnelles ? Intégrer cette dimension cognitive conduit-il nécessairement à une vision extensive des institutions (formelles et informelles) dans laquelle l'unité institutionnelle serait diluée ? Peut-on faire l'économie des "institutions informelles" sachant que celles-ci ont souvent davantage d'inertie et de degré de contrainte ? Parler d'institution requiert-il nécessairement une validation ou une médiation

**La lettre de la régulation** est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**.

**La lettre de la régulation** diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de la **lettre de la régulation**, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@cepremap.msh-paris.fr ou à l'IREPD BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-76 82 54 30 - Fax : 76 82 59 89 - e-mail : yves@criss.fr.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu.

"étatique" (Billaudot, 1994) ? Se trouve en tout cas reposée la question du lien entre l'économique et le politique.

**\* La hiérarchie des formes institutionnelles suscite de nouvelles interrogations.**

La TR établit une hiérarchie quant aux formes institutionnelles. Il existe bien sûr au départ une hiérarchie entre contrats interindividuels et compromis institutionnalisé macroéconomique; mais surtout, si dans le mode de régulation fordiste, le rapport salarial occupait la position de forme institutionnelle centrale et dominante, les institutions monétaires et financières occuperait, dans la phase actuelle de redéfinition du mode de régulation, une place décisive (E-Δ; Boyer).

Cette transformation de la hiérarchie est-elle davantage qu'une hypothèse ? Comment historiciser et modéliser cette hiérarchie ? Comment éclairer les principes guidant le processus de déclassement, sachant que l'action et le mouvement d'une forme institutionnelle entraînent avec une inertie plus ou moins développée la transformation des autres formes institutionnelles, lesquelles suivent conjointement d'autres logiques d'évolution éventuellement contradictoires ? De même, au sein du rapport salarial, a-t-on une hiérarchie institutionnelle spécifique à la période et à l'espace considéré ?

**\* Les interdépendances institutionnelles**

Une hypothèse est avancée par la TR : la longueur particulière de la crise actuelle est liée aux interdépendances complexes particulières des institutions contemporaines. Il en découle certaines conséquences : on ne peut pas transposer une institution d'une nation à l'autre sous prétexte qu'elle s'est avérée efficiente dans un contexte historique et social spécifique; il existe des équivalences fonctionnelles entre arrangements institutionnels; les processus d'hybridation sont un des vecteurs de l'apprentissage institutionnel. Mais quelles sont les conditions de la viabilité à long terme des architectures de formes institutionnelles et des modes de gouvernement (E-Δ; Boyer) ? La question de l'interdépendance institutionnelle peut en effet se lire en synchronie mais aussi en diachronie. Si, pour reprendre l'idée de "métaphore géologique" de B. Théret, les plus anciennes sont au fondement de cette architecture, elles sont aussi les plus difficiles à transformer. Comment rendre compte de la complexité des liens qui unissent les formes institutionnelles entre elles en dynamique ?

**\* Ceci rejoint la question des principes du développement institutionnel**

La TR a montré comment une forme institutionnelle qui a soutenu un mode de régulation et un régime d'accumulation peut se transformer en obstacle et en source de déréglement. Elle montre comment les ajustements finissent par déstabiliser les formes institutionnelles qui ont été à l'origine d'un mode de régulation donné.

Sur ces fondements, elle suggère une périodisation, distinguant entre les phases où l'enjeu est la construction de nouvelles règles et les phases où les tensions et conflits sont compatibles avec les compromis antérieurs; distinction entre le long terme où les routines d'entreprise sont dominées par les institutions et le court terme où les organisations peuvent être à l'initiative de nouvelles formules.

Des questions demeurent quant aux relations dynamiques entre **globalisation et respatialisation** et transformation des formes institutionnelles, lesquelles ont été davantage étudiées sur la base de leurs spécificités nationales; n'a-t-on pas besoin aussi de principes "*bottom-up*" pour rendre compte de la complexité des dynamiques de recomposition ? Quel est le **statut de l'apprentissage institutionnel** : quel compromis s'établit-il entre la rigidité des institutions et leur capacité à se transformer ?

## 2 - LA CONFRONTATION AVEC D'AUTRES APPROCHES THEORIQUES

Les réponses à ces questions peuvent s'enrichir des confrontations avec d'autres approches. Ces confrontations sont rendues possibles et nécessaires pour trois raisons : parce que les institutions sont devenues un "point focal" du débat économique (E-Δ; Villeval), parce que la TR manque d'une approche génétique et non seulement formelle des institutions économiques (Dufourt, 1995), et parce qu'elle a de tradition une "culture extensive" (E-Δ; Boyer). Nous proposons sous forme de tableaux résumés une synthèse des proximités et spécificités entre la TR et ces approches, telles qu'elles ressortent des contributions. Nous leur opposons les perspectives et les limites qui, selon nous, ressortent de ces échanges.

Social Structure of Accumulation (E-Δ; Coban)	Les perspectives et les limites de la confrontation
<p><b>Parallélismes avec la TR:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* expliquer les origines de la croissance + le retour croissance / crise</li> <li>* "moderniser" la référence marxiste notamment par usage d'outils comme l'économétrie, la théorie des jeux, voire la nouvelle microéconomie</li> <li>* proximité de certains concepts : accord capital-travail/rapport salarial; accord capital-citoyen / compromis institutionnalisé</li> <li>* fresques des transformations du travail et du rapport salarial</li> </ul> <p><b>Spécificités de la TR:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* SSA insiste sur les problèmes de productivité liés à l'accroissement des coûts de contrôle alors que TR insiste sur la maturation puis l'épuisement des compromis et méthodes fordistes</li> <li>* SSA : depuis 85, fondations micro de modèles marxistes du procès de production, théorie de l'échange contesté // TR : accumulation d'études historiques longues, combinaison d'analyses institutionnelles et statistiques</li> <li>* SSA : modélisation économétrique mais américano-centrisme // TR : comparaisons internationales mais pas de production d'un "modèle canonique de la régulation administrée" par la modélisation macro.</li> </ul>	<p>* la théorie de l'échange contesté montre les complémentarités entre relations hiérarchiques et relations marchandes</p> <p>* l'approche institutionnaliste ne signifie pas une approche littéraire coupée de l'évaluation; les dispositifs de modélisation macro SSA permettent d'intervenir plus activement dans les débats de politique économique</p> <p>* objectif de production d'une macroéconomie institutionnelle et d'introduction du pouvoir au cœur d'une théorie des institutions (interactions pouvoir / compétition)</p> <p><i>Pb : pouvoir trop assimilé à contrôle; ce n'est plus si simple dans les organisations post-fordistes.</i></p>

<u>THEORIE EVOLUTIONNISTE</u> (ε-δ; Coriat, Dosi)	Les perspectives et les limites de la confrontation
<p><b>Parallélismes avec la TR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* analyse des mouvements économiques de long terme et des conditions de l'innovation</li> <li>* refus des marchés auto-régulateurs</li> <li>* affirmation d'une complémentarité entre institution et organisation</li> </ul> <p><b>Spécificités de la TR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* TE : analyse de la dynamique des économies via l'innovation et les micro-fondations, en rationalité limitée et à travers les processus de <i>search, learning</i> et sélection // TR : production endogène de la croissance et des crises, sur la base de macro-fondations</li> <li>* Concepts de TE = routines, search // de TR = formes institutionnelles, historiquement marquées</li> <li>* TE explique la croissance par la sélection des routines efficientes // TR explique les macro-régularités par une combinatoire sophistiquée d'institutions dont l'efficience est constatée <i>ex post</i></li> <li>* TR dit plus sur firme comme institution que comme organisation (production de règles et de surplus vs. production de routines); inverse pour TE</li> </ul>	<p>* analyser les modes de production et de diffusion des règles au niveau décentralisé pour dépasser à la fois l'idéal-type de la firme fordiste et les difficultés de TE à relier l'approche cognitive par les routines et la dynamique de longue période</p> <p>* fondements micro de la macro : besoin d'une théorie des organisations pour expliquer la dynamique du capitalisme. Réflexion sur les principes de co-évolution et de recombinaison des organisations (lieux de coordination et de conflit) et institutions pour rendre compte de la genèse de micro-régularités</p> <p>* apports de TE sur les processus d'apprentissage, l'intégration de la cognition et de la <i>human agency</i> = confrontation utile pour établir les conditions de cohérence entre les niveaux d'appréhension de la dynamique économique.</p> <p><i>Pb : la TR a besoin d'intégrer des réflexions bottom-up mais pas nécessairement de fondements micro; le cognitivisme de TE est-il compatible avec fondements de TR ? enjeu est la cohérence des organisations comme lieu de coordination et conflit mais aussi comme lieu d'intégration de la technologie et du marché</i></p>

ECONOMIE DES CONVENTIONS (ε-δ; Favereau)	Les perspectives et les limites de la confrontation
<p><b>Parallélismes avec la TR:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* critique TS et TSE : "agents suivent leur intérêt (peut-être en suivant des règles) / agents suivent des règles (peut-être en poursuivant leur intérêt)"(Favereau)</li> <li>* régularités micro ou macro expliquées par des systèmes de règles/institutions organisant les transactions; endogénéisation des institutions</li> <li>* règles : contraintes à marge d'interprétation à court terme et variables endogènes dynamiques à long terme</li> <li>* centralité de la notion de compromis</li> <li>* glissement TR1 (mode de production capitaliste) - TR2 (dynamique des formes institutionnelles) et glissement EC1 (cohésion des modes de coordination) - EC2 (dynamiques d'apprentissage) (Favereau)</li> </ul> <p><b>Spécificités de la TR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* EC : critique interne de TS et TSE pour changer <b>la</b> théorie économique // TR : critique externe pour changer <b>de</b> théorie</li> <li>* EC : règles intégrées via la micro et la priorité de la coopération pour l'accord // TR: via la macro et la priorité du système et du conflit</li> <li>* EC tente une macro de la diversité // TR ferait une macro de la reproduction</li> <li>* TR permet de comprendre les compromis de portée générale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* besoin d'une "micro de la compréhension" pour expliquer plus globalement le changement macro des formes institutionnelles</li> <li>* intérêt commun pour l'analyse de la constitution des acteurs collectifs. Si passage TR1 -TR2 vrai, quelle redéfinition des rapports sociaux codifiés par les FI ?</li> <li>* perspectives communes d'analyse (1) des interactions macro/micro sur la production et le fonctionnement des règles en régime et hors régime, (2) des principes de variété (structure interne des résultats agrégés)</li> <li>* confrontation avec la macro de la diversité de EC autre que sur la base de comparaisons internationales, pour une analyse plus fine des modes différenciés d'interprétation des règles et de l'introduction des règles comme moment possible de création</li> <li>* analyse de la dynamique des apprentissages collectifs dans les processus de transition</li> </ul> <p><i>Pb : holisme / individualisme méthodologique; EC tend à dissoudre le conflit dans la convention, l'apprentissage dans le compromis, les tensions dans la coordination instituée; TR se base sur rapports sociaux contradictoires empêchant les FI de se constituer en modèles d'équivalence; qu'a à dire la macro de la diversité de EC sur les crises structurelles ?</i></p>

Old Institutional Economics Néo-Institution. (E-§; Villeval)	Les perspectives et les limites de la confrontation
<p><b>Parallélismes avec la TR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* rupture à la TS - Holisme méthodologique</li> <li>* institutions comme variable explicative et non variable expliquée (NEI: les agents choisissent le contrat pour des raisons d'efficience)</li> <li>* institutionnalisme basé sur le processus de négociation sociale (Commons); institutions comme résultat de processus collectifs de résolution de problèmes inscrits dans l'histoire - le marché comme institution parmi d'autres</li> <li>* fonction des institutions non résumée à la coordination. Guide d'action pour la prise de risques, structuration de l'ordre social caractérisé par l'asymétrie des pouvoirs</li> <li>* Opposées à d'autres approches sur la base de 3 principes : (1) principe de cohérence macro-sociale vs. principe de coordination locale des actions; (2) principe de sélection artificielle des institutions vs. principe de sélection naturelle ou par l'efficience sur le marché; (3) cohérence ex post vs. ex ante</li> </ul> <p><b>Spécificités de la TR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* perspective du bouclage macro dans TR, absent de l'OIE qui analyse la dynamique du capitalisme à un niveau plus désagrégé</li> <li>* philosophie pragmatiste dans l'OIE; méthodes d'évaluation recourant à la modélisation économétrique dans TR</li> <li>* confrontations internationales historiques dans la TR</li> <li>* nature des relations sociales comme échanges de droits et de dettes dans l'OIE et rôle central du concept de trans-action; statut à repreciser dans TR.</li> </ul>	<p>* trilogie essentielle : économique - juridique - éthique</p> <p>* analyse des institutions basée non seulement sur le calcul de coûts mais aussi sur les catégories d'habitudes et de valeurs cérémoniales vs. instrumentales, par l'OIE, et sur les catégories d'incertitude et de connaissance, par les néo-Institutionnalistes (opposés à NEI)</p> <p>* approche génétique des institutions alors que la TR a plutôt une définition formelle des institutions (éclairant plus le mode d'action que la genèse)</p> <p>* principe de <i>part-whole relationships</i>, médiatisé par les institutions, chez Commons permettant le passage micro / macro</p> <p>* confrontations avec les néo-Inst. sur la performance institutionnelle et la production de nouveaux compromis et arrangements institutionnels innovants (flexibilité, ossification, apprentissage institutionnels)</p> <p>Pb: nécessité de redéfinir les contours actuels de l'approche</p>

## CONCLUSION

En conclusion, les dernières questions suivantes peuvent être versées au débat :

-Y a-t-il accord pour considérer, du point de vue du caractère institutionnaliste du programme, qu'il existe deux théories de la Régulation, une TR1 et une TR2 (E-§; Favreau), en fonction des fondements retenus de la création de la valeur, soit en rupture l'une par rapport à l'autre soit en extension (pour faire image, d'une TR Standard à une TRSe ou à une TRnS) ?

- La volonté de construire, à partir des confrontations suggérées, une "théorie des organisations, des conventions et des institutions" (E-§; Boyer) repousse considérablement les frontières de la TR. Peut-on y déceler les germes de construction d'une pensée hétérodoxe plus unifiée, capable de produire un paradigme alternatif ? Cela nécessite au préalable une redéfinition des relations entre organisations et institutions et, par-dessus tout, une réévaluation des lieux de l'action collective.

- Développer la TR comme théorie originale des institutions économiques, sur la base de l'endogénéisation de celles-ci, conduit-il à tomber dans le piège de l'économicisme (Combemale, 1994) ? Rien de tel à mon sens si l'on admet d'une part que l'endogénéisation véritable des institutions nécessite la jonction de l'économique, du juridique et de l'éthique (et ceci est un des enseignements majeurs de l'ancien institutionnalisme américain), et, d'autre part, que la TR est plus une théorie économique **avec** des institutions qu'une théorie **des** institutions.

## BIBLIOGRAPHIE

. Références à l'ouvrage "La théorie de la régulation; Etat des savoirs", R.BOYER et Y.SAILLARD (eds), à paraître aux Editions La Découverte, Paris, début 1995.

(E-§; BOYER) Vers une théorie originale des institutions économiques? Chapitre 54.

(E-§; COBAN) La régulation et l'école radicale américaine, Chapitre 50.

(E-§; CORIAT, DOSI) Evolutionnisme et régulation : différences et convergences, Chapitre 51.

(E-§; FAVEREAU) Conventions et régulation, Chapitre 52.

(E-§; VILLEVAL) Une théorie économique des institutions?, Chapitre 49.

### . Autres références

BILLAUDOT, B. (1994). *Théorie économique et espace du politique : confrontation entre la théorie néo-libérale et la théorie historique et institutionnelle de la régulation*, Note de l'IREP-D, 21.

BOYER, R. (1994). *Une contribution au renouveau d'une économie institutionnaliste : la théorie de la Régulation dans les années 90* - Préface à l'édition russe de *La théorie de la Régulation : une analyse critique*.

COMBEMALE, P. (1994). Critique de l'économie ou économie critique? à paraître dans une prochaine *Lettre de la Régulation*.

DUFOURT, D. (1995). Arrangements institutionnels et explications du processus de changement : les enjeux d'une réflexion renouvelée sur les institutions, in BASLE, M., DUFOURT, D., HERAUD, J.A., PERRIN, J., *Changement institutionnel et changement technologique*, à paraître.

HODGSON, G. (1988). *Economics and Institutions*, Cambridge, Polity Press.

NORTH, D. (1994). Economic Performance through Time, *American Economic Review*, 84, 3.

VILLEVAL, M.C., BAZZOLI, L. (1993), *Régulation, Convention, Institution, Pour une confrontation élargie*, La Lettre de la Régulation, 7.

**Théorie économique**

**Pascal Combemale, Arnaud Parienty**, *La productivité. Analyse de la rentabilité, de l'efficacité et de la productivité*, Collection Economie Sciences sociales, Nathan, 1993.

**Patrick Dieuaide, Ramine Motamed-Nejad**, *Méthodologie et hétérodoxie en économie : retours sur Henri Lefebvre*, *Espaces et Sociétés*, "Actualités de Henri Lefebvre", n°76, 1994.

**Conventions, Institutions**

**Laure Bazzoli, Thierry Kirat, Marie-Claire Villeval**, *Contrat et institutions dans la relation salariale : pour un renouveau institutionnaliste*, *Travail et Emploi* n°58, 1994.

**Jacques-Henri Jacot (sous la direction de)**, *Formes anciennes, formes nouvelles d'organisation*, Economie des changements technologiques, Presses Universitaires de Lyon, 1994.

**Marie-Claire Villeval**, *Organisation qualifiante et apprentissage par interaction*, *Document de travail Economie des Changements Technologiques*, Lyon, février 1994.

**Etat**

**Josef Esser, Christoph Görg, Joachim Hirsch (eds)**, *Politik, Institutionen und Staat. Zur Kritik der Regulationstheorie*, Hamburg, VSA, 1994.

**Analyse macroéconomique**

**Bruno Amable, Jérôme Henry, Frédéric Lordon, Richard Topol**, *Strong hysteresis vs. Zero-Root Dynamics*, *Economics Letters*, n°44, 1994.

**Frédéric Lordon**, *Modéliser les fluctuations, le changement structurel et les crises*, *Revue d'Economie Politique*, 104, n°2/3, 1994.

**Monnaie**

**Frédéric Lordon**, *Marchés financiers, crédibilité et souveraineté*, *Revue de l'OFCE*, n°50, 1994.

**Changement technique, industrie**

**Benjamin Coriat**, *L'atelier et le chronomètre*, Christian Bourgois, réédition 1994.

**Benjamin Coriat**, *L'atelier et le robot*, Christian Bourgois, réédition, 1994.

**Jean-Michel Dalle**, *Décisions autonomes et coexistence des technologies*, *Document IEPE*, n°9401, 1994.

**Pierre Garrouste, Marie-Claire Villeval**, *National systems of innovation and institutions. The raising place of training in French consulting institutions for technological and organisational innovations*, Draft Paper, *Vth Annual Conference of the European Association of Labour Economists*, Maastricht (Netherlands), 30th september-3rd october 1993, Economie des Changements Technologiques, Lyon.

**Danièle Linhart**, *La modernisation des entreprises*, Repères, La Découverte, 1994.

**Emploi**

**Günther Schmid (ed)**, *Labor Market Institutions in Europe*, M.E. Sharpe, 1994.

**Politique économique**

**Robert Boyer, Ronald Dore, Zöe Mars (eds)**, *The Return to Incomes Policy*, Series : Social Change in Western Europe, Pinter Publishers, 1994.

**Jean-Noël DuPasquier, Daniel Marco**, *Les données conjoncturelles d'une relance n'existent pas - Comment agit le double moulinet de la spéculation? - Face à la fin du fordisme et à l'émergence de l'économie casino : Vers un nouveau compromis social*, Trois articles parus dans LE COURRIER, 27/28.03.93-06.12.93-20.05.94.

**Agriculture**

**Bertil Sylvander**, *Le rôle des conventions de qualité dans la valorisation des produits alimentaires : une analyse*

*économétrique sur l'exemple des fromages AOC*, article soumis à *Journal of Agricultural Economics*, février 1994.

**Bertil Sylvander**, *Le rôle de la certification dans l'évolution des modes de coordination : L'Agriculture Biologique, du réseau à l'industrie*, ronéo, INRA, Toulouse, mars 1994.

**Europe**

**Michel Aglietta**, *Les systèmes de paiement dans l'intégration européenne. Enjeu pour les banques centrales*, *Communication au colloque de la SUERF "The competitiveness of financial institutions and centres in Europe*, Dublin 19-21 mai 1994.

**Isabelle Cassiers, Philippe De Villé, Peter M Solar**, *Economic growth in post-war Belgium*, *CEPR Discussion Paper*, n° 986, juillet 1994.

**Isabelle Cassiers**, *Belgium's postwar growth and the catch up hypothesis*, *European Economic Review*, n°38, 1994.

**Jean-Pierre Durand (sous la direction de)**, *La fin du modèle suédois*, Alternatives économiques, Syros, 1994.

**C. Tavera**, *La dégradation du marché du travail en Europe : enjeux et efficacité d'une coordination des politiques macroéconomiques*, *Document de travail CERETIM*, n°94-07, mars 1994.

**Europe de l'Est**

**Robert Boyer**, *Quelles réponses à l'Est? Une approche régulationniste*, extrait du Document de travail CEPREMAP n°9319, *Problèmes économiques* n°2.374, 4 mai 1994.

**Marie Lavigne**, *Capitalismes à l'Est, un accouchement difficile*, Collection Grands débats, Economica, 1994.

**Jacques Sapir**, *Bilan de deux ans de transition en Russie*, *Document de travail CEMI*, mars 1994.

**Amérique latine**

**Anne Collin Delavaud, Julio Cesar Neffa (coordinateurs)**, *L'Argentine à l'aube du troisième millénaire*, collaboration pour l'édition scientifique de Gérard Guillerm, Carlos Quenan, Nicole Maurice et Graciela Sanchez Cimetti, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 28, rue Saint-Guillaume - 75007 Paris - Tél. 44 39 86 53 - Fax. 45 48 79 58), 1994.

**Carlos Quenan, Egidio Luis Miotti, Susanna Mila**, *Venezuela, potentiel de croissance et de développement*, *Les Cahiers de l'IFRI* (Institut Français des Relations Internationales, 6, rue de Ferrus - 75014 Paris).

**Victor M. Soria**, *Formas institucionales y estrategia de la empresa. El caso de la industria automotriz mexicana*, en "Organización y sociedad: el vínculo estratégico", Departamento de Economía, Serie de Investigación, UAM-I, México, 1990.

**Victor Soria**, *El papel de la Casa de Moneda de Mexico en la regulacion monetaria de la Nueva España*, en "La Casa de Moneda de Mexico durante la Administración borbónica, 1733 - 1821, Texto y Contexto n°18, UAM-I, Mexico, 1994.

**Japon**

**Yveline Leclerc**, *Partenariat industriel. La référence japonaise*, Programme Rhône-Alpes, Recherches en Sciences Humaines, l'Interdisciplinaire/Technologie(s), 480, route de la Glande, 69760 Limonest.

**Jacques Perrin, Marie-Claire Villeval, Yveline Leclerc**, *Conception de produits et rapports de coopération au Japon. Pratiques, enjeux et nouvelles interrogations*, *Document de travail Economie des Changements Technologiques*, Lyon, mars 1994.

**Asie de l'Est**

**Gerry Rodgers (ed)**, *Workers, institutions and economic growth in Asia*, International Institute for Labour Studies, Geneva, 1994. Articles de Tsuyoshi Tsuru, Robert Boyer...

**APPEL A COMMUNICATIONS  
COLLOQUE DU LEAD**

Stratégies du développement comparées dans la Caraïbe

Pointe-à-Pitre, les 22, 23 et 24 mai 1995

Comité d'organisation : Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement; J.G.Montaban, A.Maurin, E.Edinval, P.Chimbonda-Rosele, P.Borda.  
Avec les concours des conseils Général et Régional

*Le développement de la Caraïbe est étroitement lié aux relations que les pays de cette région entendent établir entre eux afin de mettre en place des stratégies communes. Cette volonté d'intégration est confrontée à l'existence des deux grands blocs que sont l'ALENA et l'Union Européenne et, ceci, d'autant plus que les accords de LOME et du CBI connaîtront à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle de profondes modifications, compte tenu des orientations nouvelles*

*dans les stratégies internationales des USA et de l'Europe. Ce colloque a pour objet de rapprocher professionnels et théoriciens afin d'approfondir la réflexion sur les conséquences économiques de cette intégration.*

*Thèmes : 1. Fondements microéconomiques des politiques d'ajustement; 2. Croissance endogène et développement; 3. Performances comparées des politiques de stabilisation; 4. Perspectives de développement*

20 décembre 1994 : date limite pour l'envoi du projet de communication en français et en anglais sur 3 à 5 pages.

30 mars 1995 : date limite pour la remise du papier complet  
Pré-inscription auprès de Jean Gabriel MONTAUBAN - L.E.A.D., UFR des Sciences Economiques - Université des Antilles et de la Guyane - B.P.810 - 91174 Pointe-à-Pitre CEDEX - Tél: 19(590)93 86 10; Fax: 19(590) 93 86 04

**Séminaire ACCUMULATION, REGULATION, CROISSANCE ET CRISE**

CEPREMAP - GERTTD (Paris VII) - IRIS (Paris IX) - CEDI PARIS (XIII) - CREI PARIS (XIII)

(Salle 410 - 142 rue du Chevaleret - 75013 Paris - CEPREMAP - 17 heures)

**7 novembre** : "Les enseignements d'une modélisation historique et institutionnelle de la dynamique macroéconomique" - B.BILLAUDOT - rapporteurs : H.BERTRAND, D.LEVY.

**18 novembre Séance spéciale** : "Table ronde sur les Etats-Unis : la crise des années 30", avec les contributions de G.DUMENIL, I.JOSHUA, M.JUILLARD, C.LEROY, D.LEVY; Table ronde animée par B.THERET.

**13 décembre** : "Approches cognitives, institutions et modèles évolutionnistes, résultats et questions ouvertes", G.DOSI.

**9 janvier** : "Modèles de croissance des multinationales britanniques", R.FARRETTI.

**7ème CONFERENCE DE L'EALE (EUROPEAN ASSOCIATION OF LABOUR ECONOMISTS)**

**LYON, 7 - 10 SEPTEMBRE 1995**

**APPEL A COMMUNICATION** L'Association Européenne des Economistes du Travail vous invite à proposer une communication pour sa 7ème Conférence. Les propositions doivent s'inscrire dans le champ de l'économie du travail et de l'emploi (politiques de lutte contre le chômage, formation professionnelle, organisation du travail, salaires, protection sociale et emploi, ...). Les sessions seront organisées en fonction des propositions retenues.

Trois conférences seront données par des personnalités internationales de la discipline.

Une table ronde, avec la participation de firmes européennes, sera consacrée à la réduction du temps de travail.

**ORGANISATION SCIENTIFIQUE**

**Comité executif européen** R. BRUNETTA, Université de Rome; N. GLYTSOS, Université d'Athènes; M. GORA, Warsaw School of Economics; H. HEIJKE, Université du Limbourg; J. KUHL, Université de Nuremberg; R. LINDLEY, Université de Warwick; D. MEUDERS, Université Libre de Bruxelles; F. MICHON, Université de Paris; I. PERSSON, Université de Lund; L. TOHARIA, Université de Madrid; J. TREBLE, Université de Wales; M.C. VILLEVAL, Université de Lyon 2; E. WADENSJO, Université de Stockholm; N. WESTERGARD-NIELSEN, Université d'Aarhus;

**Comité national** R. BOYER, CEPREMAP, Paris; M.C. CHALLIER, GREQE, Marseille; O. FAVEREAU, FORUM, Nanterre; F. KRAMARZ, INSEE, Malakoff; P. LLERENA, BETA, Strasbourg; P. MEHAUT, GREE, Nancy; F. MICHON, SET-METIS, Paris; J.J. SILVESTRE, LEST, Aix-en-Provence; F. STANKIEWICZ, LAST, Lille; M.C. VILLEVAL, ECT, Lyon.

**Les résumés en anglais doivent être soumis avant le 31 janvier 1995 à :**

Hans HEIJKE, EALE Secretariat, ROA - University of Limburg, P.O. Box 616, 6200 MD Maastricht, Pays-Bas.

**Renseignements :**

Marie-Claire VILLEVAL, ECT (Economie des Changements Technologiques), 93 Chemin des Mouilles 69 130 ECULLY (France), Tel : (33) 72 29 30 79; Fax : (33) 72 29 30 90.